



GATE - SALLE DE CONSOMMATION A MOINDRE RISQUE

RAPPORT D'ACTIVITE 2022-2023



Transit

Editeurs responsables :

Muriel GOESSENS - Directrice générale - Transit ASBL

Rue Stephenson 96 - 1000 Bruxelles

email@transitasbl.be

Laurence THEIZEN - Directrice administrative - MASS de Bruxelles

Rue de Woeringen 16 - 18, 1000 Bruxelles

contact@mass-bxl.be

Rédaction et mise en page

Recherche et Développement - Pôle ORBA - Transit ASBL

Photographies

Pierre Schonbrodt

Mélanie Duplan



Sommaire

- **Introduction** p.5

- **Présentation du projet** p.6
 - Contexte historique et financier p.7
 - Missions & finalités p.8
 - Fonctionnement p.9

- **Le public** p.10
 - File active p.11
 - Profil socio administratif p.12
 - Facteurs d'instabilité p.13
 - Profil de consommation p.14

- **Offre de services** p.15
 - Accueil et prises en charge p.16
 - Espace de consommation p.18
 - Espace de consultation p.20
 - Vignette clinique p.24

- **Vivre ensemble : intégration dans le quartier** p.25

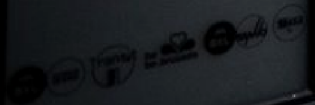
- **Conclusions et perspectives** p.27

GATE

Accueil // Santé // Dignité
Opvang // Gezondheid // Waardigheid

www.transitasbl.be
email@transitasbl.be
02/253.59.99

INTRODUCTION



Introduction

En ouvrant GATE, première salle de consommation à moindre risque (SCMR) sur le territoire régional, nous avons enfin la possibilité de renforcer encore nos missions : créer du lien social, réduire les risques liés à la consommation, impulser des trajectoires de soins et contribuer à la pacification de l'espace public. Bien entendu, ce dispositif n'est pas auto-suffisant et doit s'insérer dans un large réseau d'acteurs du logement, du soin, de l'aide sociale, de la réinsertion ou encore de la santé mentale.

Depuis plus de 25 ans, l'asbl TRANSIT et la MASS de Bruxelles travaillent avec des personnes majeures consommatrices de drogues en situation de précarité. A bas seuil d'accès, seules quelques conditions préalables sont nécessaires pour bénéficier de leurs services dont la plus évidente d'entre elles : consommer des drogues.

Et pourtant, jusqu'à la création de GATE, ce critère obligatoire était précisément celui qui ne pouvait pas légalement être pris en charge. Or, les parcours de vie des usagers de drogues accueillis ont beau être extrêmement variés, ils se rejoignent sur un point : la consommation de drogues dans un contexte de grande précarité et d'exclusion sociale.

Paradoxalement, ces personnes qui devaient déclarer une consommation active de drogues pour bénéficier de nos services, étaient par ailleurs, hélas, invitées à consommer ailleurs, loin des regards, bien souvent dans l'espace public, dans des conditions d'hygiène plus que déplorable.

L'ouverture de cette SCMR, activité centrale de la politique de réduction des risques, attendue depuis longtemps par le secteur spécialisé bruxellois, a enfin permis de combler cette lacune, de remettre de la cohérence dans un domaine où les préjugés moraux n'ont que trop longtemps supplanté le pragmatisme dicté par les réalités de terrain. Accueillir, héberger, donner accès à du matériel, prescrire des traitements, accompagner, soigner, remettre en ordre administrativement, orienter, est ce qui nous unit pour tenter de prendre en charge de la manière la plus globale possible les personnes faisant appel à nos services.

Non, une salle de consommation n'est pas une solution miracle, mais c'est un grand pas en avant. Un maillon indispensable de la chaîne de soutien aux personnes les plus fragiles.





PRESENTATION DU PROJET

Contexte historique et financier

La salle de consommation à moindre risque GATE a officiellement ouvert ses portes en mai 2022.

L'opérationnalisation et le fonctionnement de la SCMR ont été délégués à l'asbl TRANSIT et à la Maison d'Accueil Socio-Sanitaire (M.A.S.S), au vu de leur expertise conjointe et de leur expérience dans les stratégies de RdR au sein desquelles un tel projet s'inscrit pleinement. Si l'asbl TRANSIT y prend en charge l'accueil et la gestion des espaces de consommation, la MASS, par l'intermédiaire de son service Tremplin, y assure le volet social, infirmier et médical, notamment pour faciliter la mise en place de trajectoires de soins.

La construction de ce projet, initiée 2 ans avant son ouverture, a nécessité, en amont, une étroite collaboration avec les principaux protagonistes (CPAS de la ville de Bruxelles, asbl BRAVVO, Police-Parquet, CHU ST Pierre, MASS de Bruxelles et l'asbl TRANSIT), pour en organiser l'opérationnalisation sur base des recommandations et des évaluations internationales existantes, tout en tenant compte des spécificités locales.

Le dispositif n'aurait pas pu voir le jour sans un cadre légal spécifique : au niveau local, la Ville de Bruxelles, dans son accord de majorité 2018-2024, a d'abord confirmé son souhait d'ouvrir une SCMR sur son territoire. Il s'agissait avant tout de répondre à une nécessité socio-sanitaire, mais aussi d'assumer une politique du droit à la sécurité et à la dignité pour tous. Au niveau régional bruxellois, le Parlement de la Commission Communautaire Française a adopté à l'unanimité le 9 mai 2019 un « décret modifiant le décret relatif à l'offre de services ambulatoires dans les domaines de l'Action sociale, de la Famille et de la Santé afin d'autoriser la création de salles de consommation à moindre risque » dans les services existants qui en feraient la demande. Une ordonnance de la Commission Communautaire Commune publiée le 22 juillet 2021, relative à l'agrément et au financement des services actifs en matière de réduction des risques liés aux usages de drogues, est venue conférer un cadre légal au fonctionnement des SCMR. Par la suite, l'arrêté du 20 janvier 2022 du Collège réuni portant exécution de l'ordonnance du 22 juillet 2021 a été publié. Il précise les modalités d'agrément et de contrôle de la salle. Enfin, au niveau fédéral, la mise en place d'une SCMR restait compliquée en raison d'un blocage légal (la loi du 24 février 1921 interdisait toute initiative qui facilite l'usage de drogue notamment par la mise à disposition d'un local). C'était sans compter sur la loi du 21/03/2023 modifiant la loi du 24/02/1921, introduisant enfin une exception à l'Art.3, et permettant l'ouverture de salles de consommation à moindre risque sans craintes de poursuites pénales pour les pouvoirs organisateurs.

La Ville de Bruxelles, la Région de Bruxelles-Capitale, la Commission Communautaire Commune, la zone de police PolBru, le CPAS et le service de prévention (BRAVVO) de la Ville de Bruxelles, la Maison d'Accueil Socio-sanitaire de Bruxelles (MASS) ainsi que l'asbl TRANSIT ont signé un protocole de collaboration qui balise le fonctionnement du dispositif. Un comité de pilotage se réunit occasionnellement depuis l'ouverture du service pour suivre son évolution.

Décret
Régional
(COCOF) du
05/03/2009

Reconnaissance officielle
de la réduction des risques
comme stratégie de santé
publique

Ordonnance
COCOM du
22/07/2021

Relative à l'agrément et au
subventionnement des
SARR (Services actifs en
Réduction des risques)

Loi du
21/03/2023
modifiant la loi
du 24/02/1921

Exception à l'Art.3
permettant le travail du
personnel des espaces de
consommation à moindre
risque

Décret
Régional
(COCOF) du
09/05/2019

Autorise la mise en place
de lieux de consommation
à moindre risque dans les
services ambulatoires
agréés existants qui en
feraient la demande

Ouverture
officielle de
GATE(Mai 2022)

Octroi de l'agrément
provisoire par IrisCare
permettant l'ouverture
officielle de l'espace de
consommation

Missions et finalités

Créer du lien social avec un public désaffilié

Créer du lien passe d'abord par la mise à disposition d'un lieu sécurisé et sécurisant pour les bénéficiaires. En s'appuyant sur les règles du bas seuil d'accès, nous permettons aux personnes les plus marginalisées de bénéficier de services psycho-médico-sociaux auxquels elles ne peuvent prétendre en raison souvent de leur consommation compulsive et de leur situation socio-administrative. Le fonctionnement repose sur le pseudonymat, contribuant à l'établissement d'une relation de confiance essentielle entre les bénéficiaires et les intervenants. Il est aussi crucial de vérifier l'admissibilité des personnes pour assurer la sécurité de tous. Dès l'accueil, des informations claires sur le règlement d'ordre intérieur et le fonctionnement de la salle de consommation sont fournies avec bienveillance. Cette approche crée un environnement de soutien où chacun se sent respecté et en sécurité.

Promouvoir la réduction des risques

Il est essentiel de garantir une consommation à moindre risque en respectant des mesures d'hygiène strictes.

Du matériel stérile est mis à disposition, tant au sein de l'espace de consommation que via le comptoir d'échange intégré à l'accueil du dispositif.

Les pratiques de consommation sont encadrées par la présence continue du personnel infirmier dans l'espace de consommation. Des conseils sur mesure sont délivrés pour une consommation plus sûre, et des soins d'urgence dispensés en cas de surdose ou d'autres effets indésirables.

Cette approche permet de réduire les risques et de garantir un environnement sécurisant pour tous.

Impulser des trajectoires de soins

Via notre espace de consultations pluridisciplinaires (consultations sociales, infirmières et médicales), nous impulsions des trajectoires de soins en accueillant toutes les demandes des personnes fréquentant la SCMR.

Nous créons des parcours de soins adaptés aux besoins psycho-médico-sociaux, prodiguons des soins pour les plaies (abcès, infections) et autres soins médicaux, dépistons et prenons en charge les maladies infectieuses, notamment l'hépatite C, et monitorons les nouvelles problématiques de santé et les nouveaux modes de consommation.

Cette approche garantit un suivi complet et personnalisé pour chaque individu.

Pacifier l'espace public

Notre service met à disposition un espace réservé à l'usage de drogues comme alternative à l'espace public.

En parallèle, nous travaillons activement pour prévenir les nuisances aux abords de notre salle. Via un travail de maraude et de médiation avec les différents acteurs du quartier (riverains, commerçants), nos éducateurs de rue veillent à préserver l'harmonie et la cohésion sociale à proximité du dispositif. Nous sommes à l'écoute des préoccupations et des besoins des citoyens, favorisant le dialogue et la compréhension mutuelle.

En combinant ces mesures inclusives, nous visons à créer un espace public où chacun se sent respecté, protégé et intégré.

Fonctionnement

Lorsqu'une personne sonne à la porte du dispositif, elle est directement invitée à se présenter à l'accueil. L'accès au service se fait sur base du pseudonymat. Soit la personne est déjà inscrite, alors selon son besoin, elle sera invitée à entrer. Soit elle se présente pour la première fois, auquel cas elle devra effectuer un entretien d'inclusion, visant à faire le point sur sa situation (socio-administrative, médicale, etc...) et son profil de consommation et ainsi nous assurer que la personne répond correctement aux conditions d'accès.

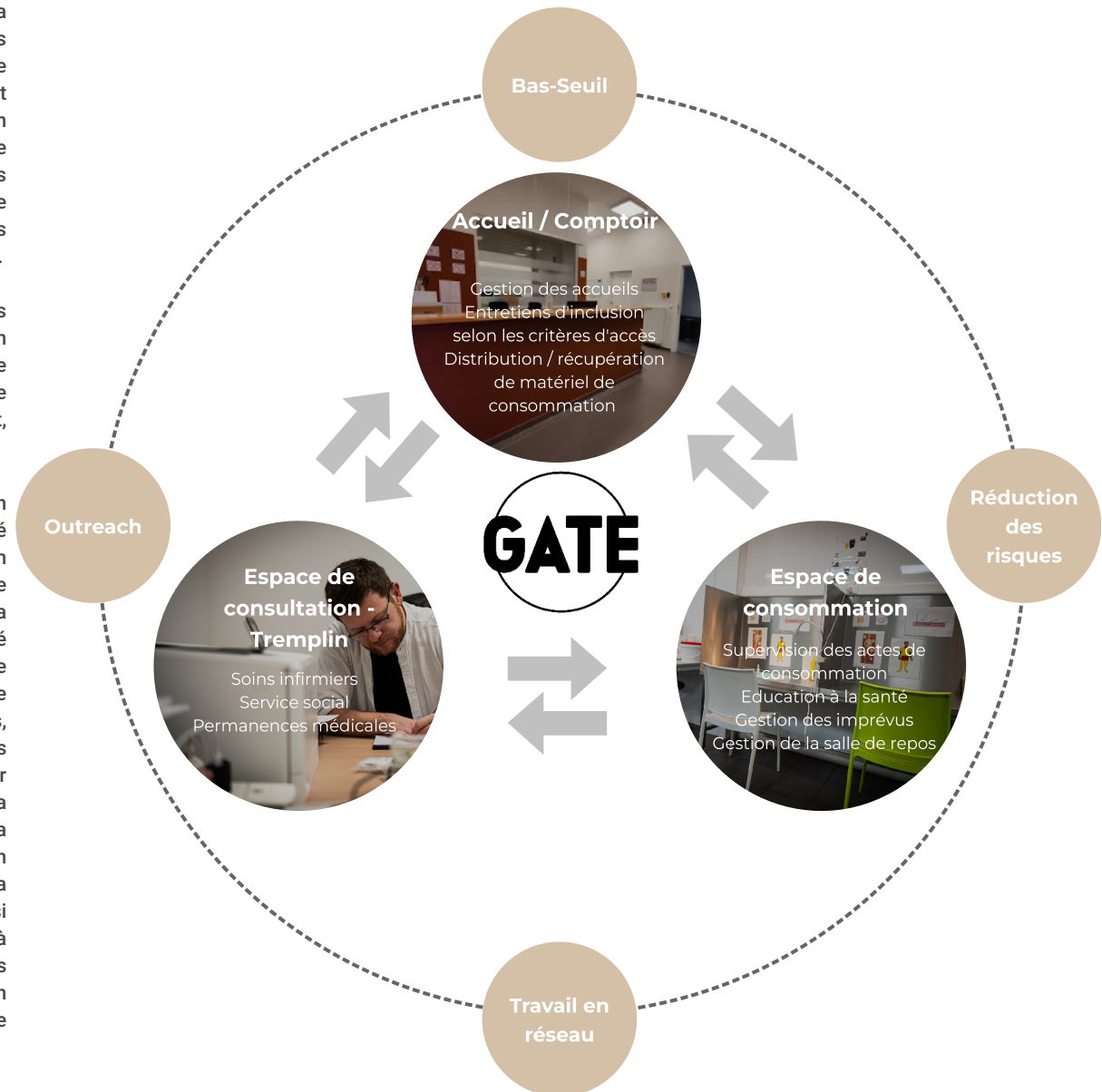
Si la personne n'entre pas dans ces conditions, l'équipe se charge de lui expliquer les motifs de ce refus et de la (ré)orienter, si possible, vers un autre service plus adapté à sa situation.

Si la personne souhaite accéder à l'espace de consommation, elle devra systématiquement présenter son produit à l'accueil avant de se diriger vers la salle d'attente. Les substances psychoactives ne peuvent être utilisées que dans l'espace dédié à la consommation. Deux intervenants y sont présents en permanence pour créer du lien, échanger de l'information et encadrer le groupe. Au sein de l'espace de consommation, il s'agit de superviser les pratiques en sensibilisant le public au respect des procédures d'hygiène. Si la personne n'a pas de produit avec elle, elle est immédiatement informée qu'elle n'aura pas accès à l'espace de consommation.

Par un monitoring constant et une stratégie permanente d'éducation à la santé, l'objectif est d'informer les bénéficiaires sur les risques de surdose et les pratiques délétères, notamment en ce qui concerne les zones d'injection dangereuses, afin de prévenir toute complication sanitaire (ulcères, lésions vasculaires, etc...). Chaque personne bénéficie, par passage, d'un temps d'occupation de l'espace de 30 minutes.

Après consommation, les personnes sont dirigées vers la salle de repos, un lieu calme et apaisant. La priorité de l'équipe est ici de veiller à l'état de conscience des personnes en assurant, au besoin, un monitoring spécifique.

A tout moment, et pour quiconque en fait la demande, un temps est réservé aux soins infirmiers, à une prise en charge socio-administrative ou à une entrée dans un parcours de soins, via une consultation dédiée. Géré principalement par l'équipe Tremplin de la MASS de Bruxelles, cet espace propose des permanences infirmières, médicales et/ou sociales avec ou sans rendez-vous. L'objectif étant d'amorcer une trajectoire de soins adaptée à la situation du patient, de soutenir la personne dans son parcours d'insertion en proposant notamment un suivi de sa situation sociale et administrative ainsi qu'une planification des démarches à entreprendre en vue de rétablir ses droits et avoir ainsi accès à une prise en charge globale au sein du réseau de soins ou d'assistance bruxellois.





LE PUBLIC

File-Active

Depuis son ouverture, 972 personnes différentes ont passé un entretien d'inclusion pour bénéficier des services internes à la SCMR. Ce chiffre ne comprend donc pas les personnes qui se sont limitées à l'échange de matériel stérile au comptoir d'accueil (432) ainsi que les personnes n'ayant jamais bénéficié d'une prise en charge effective auprès d'un des services (140). Après 22 mois d'ouverture, nous pouvons constater que nous parvenons encore à capter un nouveau public qui n'avait jusqu'alors pas fréquenté le service (figure 2).

Sur ces 972 personnes, 90,7% ont fréquenté à au moins une reprise l'espace de consommation, et près de 60% d'entre elles ont fréquenté l'espace de consultation (service social, service infirmier ou service médical), soulignant la plus-value du dispositif pour induire des trajectoires de soins.

L'analyse de la file active mensuelle permet d'affiner la compréhension de la fréquentation de la SCMR (figure 3). Ainsi, en 2023, la moyenne du nombre de personnes différentes ayant fréquenté GATE à au moins une reprise sur le mois était de près de 250, avec un minimum de 195 personnes en janvier et un maximum de 301 personnes en décembre.

Figure 1 - GATE - Fréquentation des services depuis l'ouverture (n=972)

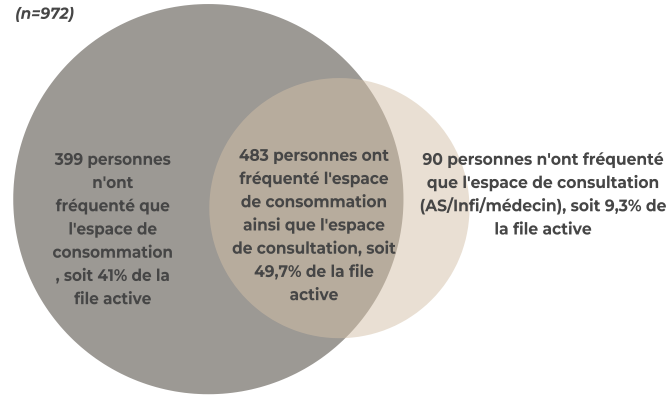


Figure 2 - GATE - Nombre d'inscriptions par mois et inscriptions cumulées - 2022-2023

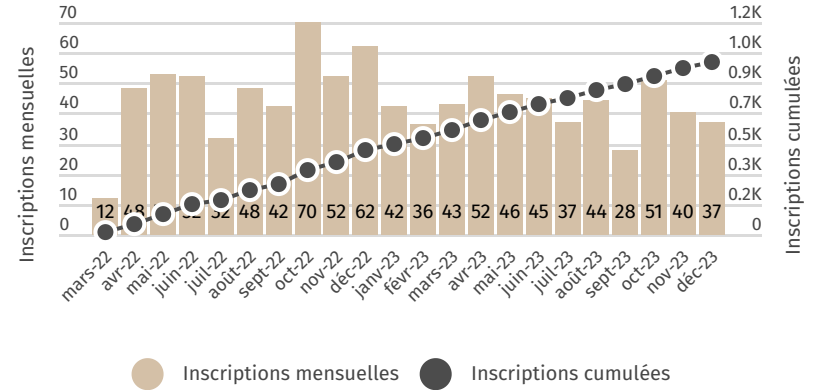


Figure 3 - GATE - Nombre de personnes différentes accueillies mensuellement depuis l'ouverture (n=972)

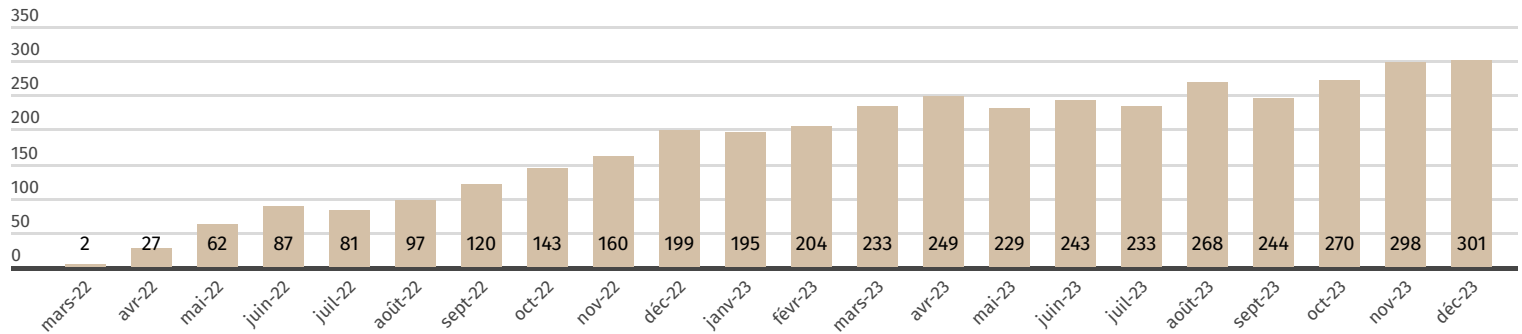


Figure 4 - GATE - Evolution des files actives mensuelles des principaux espaces - 2022-2023

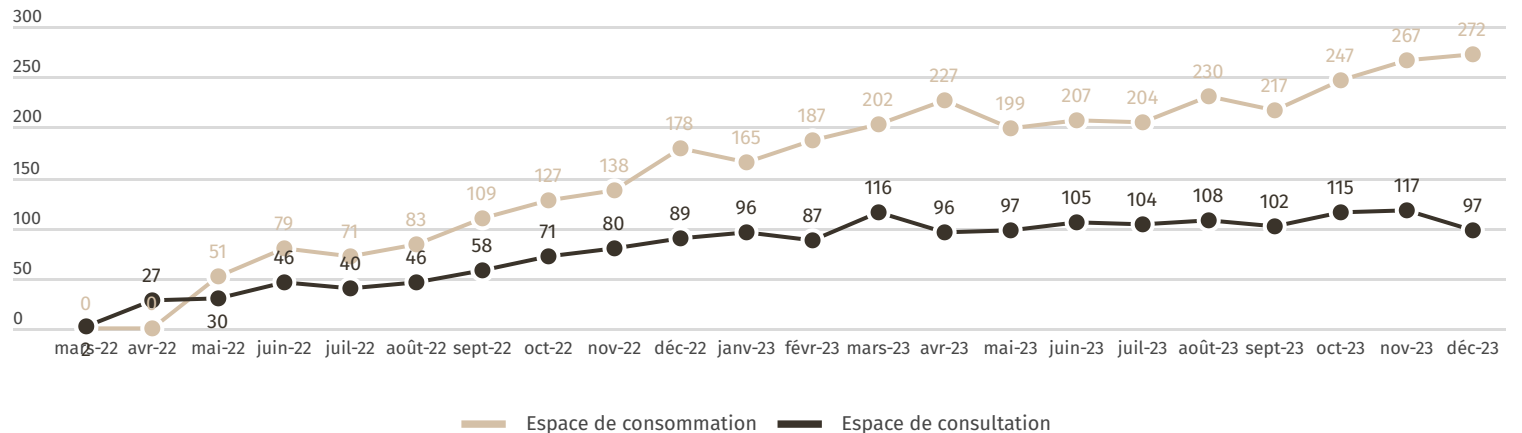


Figure 5 - GATE - Profil de la file active - Genre - 2023 (n=862)

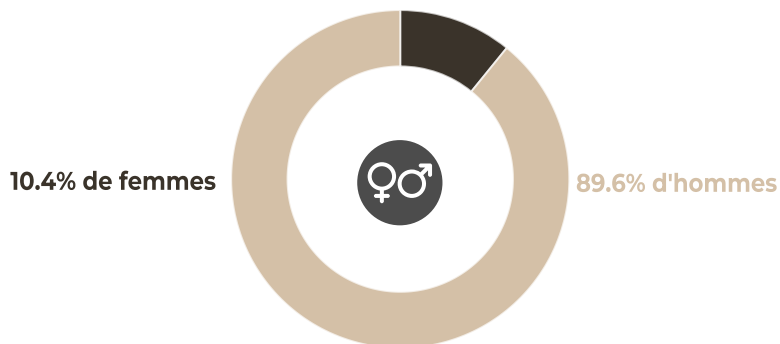


Figure 6 - GATE - Profil de la file active - Nationalité - 2023 (n=862)

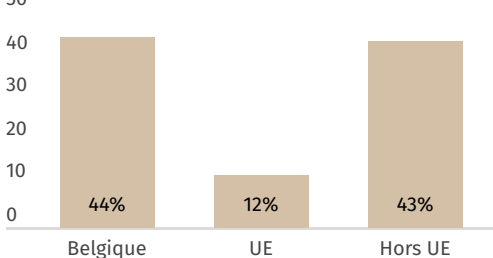
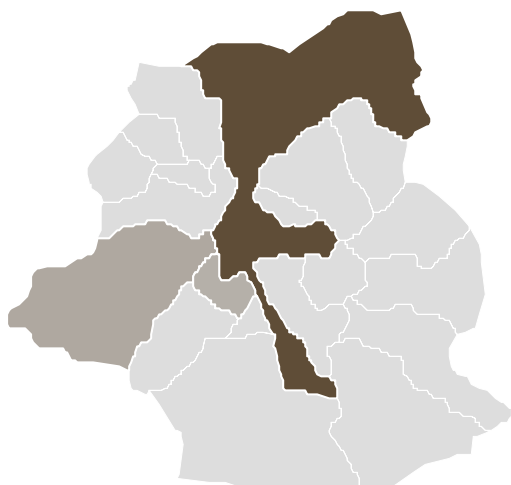
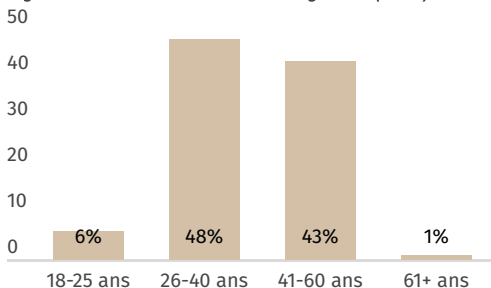


Figure 7 - GATE - Profil de la file active - Age - 2023 (n=862)



95%

95% des personnes accueillies sont établies sur le territoire régional. Parmi celles-ci, 57% proviennent de la Ville de Bruxelles, 7% proviennent d'Anderlecht et 6% proviennent de Saint-Gilles.

Profil des usager.es ayant fréquenté GATE en 2023

Profil socio-administratif

Les données de profil présentées dans cette section sont issues des données personnelles récoltées lors du premier passage effectué par les personnes au cours de l'année 2023. Elles constituent donc une sorte de photographie de leur situation initiale. Les données de profil pour l'année 2022, sensiblement identiques, n'ont pas été reprises ici.

La SCMR GATE possède une file active composée principalement d'hommes (figure 5), confirmant ce qui est observé au sein du secteur spécialisé en assuétudes : **les femmes sont sous-représentées et doivent, dès lors, faire l'objet d'une attention particulière** et d'une proposition de services sur mesure. Le genre est une composante à ne pas négliger car la consommation, la vie en rue et les comorbidités ont des impacts psychiques, physiques et sociaux différents en fonction de celui-ci.

L'âge moyen des personnes accueillies au sein du dispositif est de 40 ans. Les catégories d'âges les plus représentées sont les 26-60 ans (figure 7).

A l'image du territoire régional, la SCMR bruxelloise accueille un public cosmopolite : en 2023, les personnes prises en charge étaient de 62 nationalités différentes (figure 6). Communiquer avec les personnes qui ne parlent aucune des trois langues nationales ou l'anglais représente un défi énorme pour l'équipe, notamment en ce qui concerne la présentation du fonctionnement du service et du règlement d'ordre intérieur. Dans le respect des préceptes du « bas seuil », tout est mis en place pour que la barrière de la langue ne représente un frein à un accueil bienveillant et à une prise en charge socio-sanitaire pertinente.

Enfin, les statistiques de provenance des personnes, basées sur le code postal de la commune sur laquelle ils sont actuellement établis, tend à démontrer l'ancrage local du dispositif. Il semblerait dès lors nécessaire de développer davantage de structures similaires, dans une logique de proximité au sein des quartiers tout autant touchés par une problématique de consommation sur la voie publique.

Facteurs d'instabilité

Conformément aux objectifs prioritaires assignés à ce type de projet, la SCMR a manifestement accueilli en 2023 une majorité de personnes exclues socialement ou vivant en situation très précaire, comme peuvent en témoigner les quelques indicateurs suivants.

La SCMR GATE se positionne comme un espace d'accueil pour personnes désaffiliées et un facilitateur de prises en charge médicales. Veiller à (ré)acquérir un statut d'assurabilité constitue ainsi, pour une bonne partie de nos bénéficiaires, le premier chantier à entreprendre dans l'idée d'amorcer une trajectoire de soins cohérente en vue d'une prise en charge au sein d'une maison médicale ou d'un centre ambulatoire spécialisé. Etre en ordre d'assurabilité (avoir une mutuelle en ordre) constitue également un prérequis indispensable pour envisager une prise en charge hospitalière en cure / post-cure, ce qui n'était pas le cas de près de 40% du public accueilli (figure 8).

Le public accueilli est massivement impacté par la crise du logement. 73% des personnes étaient sans domicile fixe au moment de leur inscription (figure 9).

Or, on sait que ne pas disposer d'un logement stable joue un rôle significatif dans la survenue et l'aggravation des problèmes de dépendance, créant un environnement propice à la consommation de drogues en augmentant le stress, l'isolement et les difficultés socio-économiques, tout en limitant l'accès aux soins et au soutien nécessaire.

Enfin, il apparaît que le public de la SCMR GATE est composé principalement d'allocataires sociaux, voire de personnes ne disposant d'aucune ressource financière (figure 10). Considérant que l'accès à un revenu minimum constitue un des facteurs les plus prédictifs de l'état de santé d'une personne, on mesure mieux la complexité du travail d'accompagnement qui reste à entreprendre avec le public rencontré.

Le saviez-vous ?

Lors de l'ouverture de leur dossier, 33,3% des personnes déclaraient ne bénéficier d'aucun suivi psycho-médico-social dans une autre institution, d'où l'importance des permanences dédiées au sein de GATE.

Figure 8 - GATE - Profil de la file active - Accès à la sécurité sociale - 2023 (n=673)

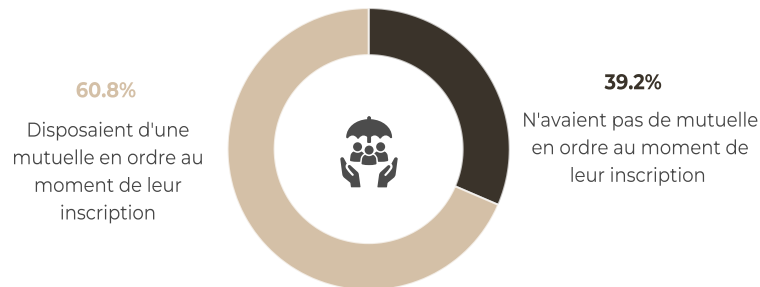


Figure 9 - GATE - Profil de la file active - Situation d'habitation - 2023 (n=671)

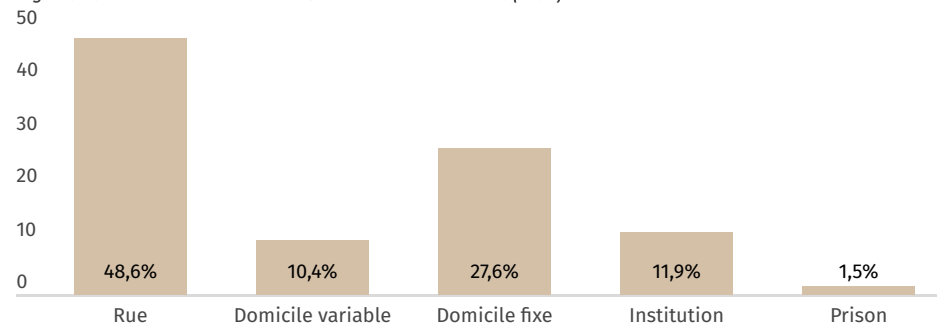


Figure 10 - GATE - Profil de la file active - Situation financière - 2023 (n=671)

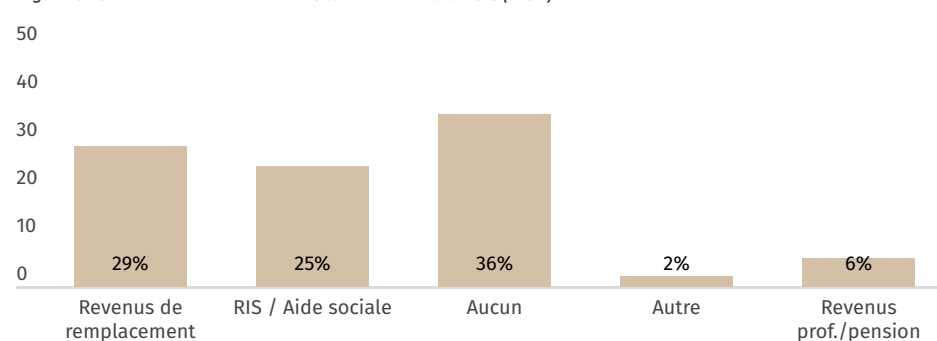


Figure 11 - GATE - Inclusion - Principaux produits consommés - 2023 (n=674)

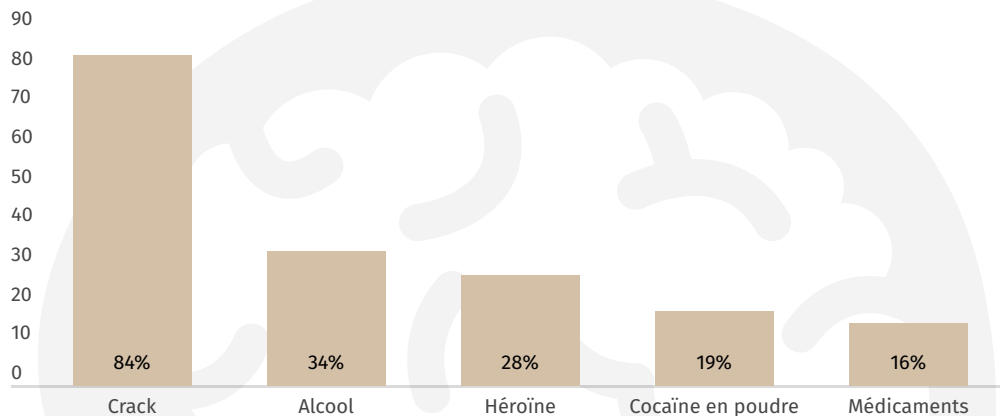
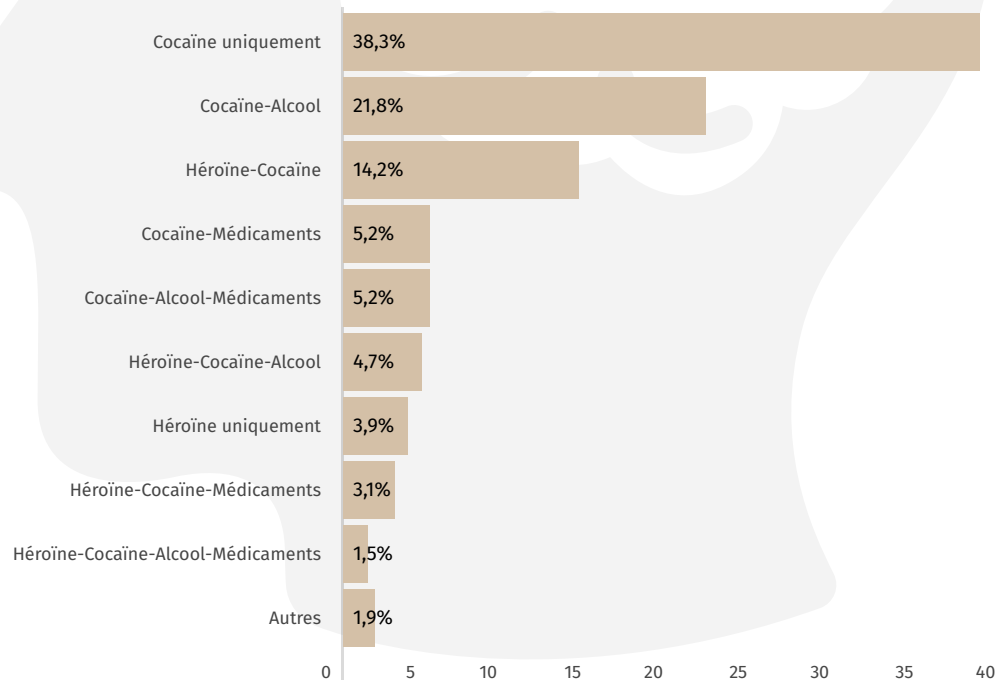


Figure 12 - GATE - Inclusion - Polyconsommation : principales associations de produits - 2023 (n=674)






Profil de consommation

Ces données de profil sont basées sur les informations transmises par les personnes au moment de l'ouverture de leur dossier. Celles-ci seront complétées plus tard dans ce rapport par les données issues des produits consommés au sein de l'espace de consommation.

Il est à noter que la somme de l'ensemble des produits déclarés excède 100%, en raison du phénomène de polyconsommation. La très grande majorité des personnes déclare consommer deux produits ou plus, de manière simultanée pour augmenter les effets désirables de l'un ou réduire les effets indésirables de l'autre ou à des moments différents de la journée en fonction de leurs besoins (dormir, se donner du courage, de l'énergie,...). La polyconsommation complexifie ainsi la prise en charge et la veille sanitaire.

Les principales associations sont exposées dans le graphique ci-contre (figure 12).

Principaux constats en 2023

- 
Le crack est, et de loin, le premier produit consommé par les bénéficiaires pris en charge par le service. Au moment de leur inscription, 84% des personnes ont déclaré en consommer, souvent comme produit principal, rarement de manière secondaire.
- 
Polyconsommation: Au moment de leur inscription, seuls 42% des personnes ont déclaré ne consommer qu'un seul produit. Parmi celles-ci, 90% sont consommatrices de cocaïne/crack.
- 
L'héroïne: La consommation d'héroïne ne concerne qu'un peu plus d'un quart du public accueilli en 2023. Cette situation reflète une tendance par ailleurs observée au niveau national et européen : le nombre personnes consommatrices d'opiacés semble diminuer année après année.



L'OFFRE DE SERVICE

ENTRAITON	DIRECTION
1	1
2	2
3	3
4	4

Accueil et prises en charge

Les personnes accueillies au sein de la SCMR présentent de nombreux facteurs de vulnérabilité et sont pour beaucoup d'entre elles dans une situation d'exclusion et de perte de lien social. Il apparaît dès lors primordial de consacrer une attention toute particulière à leur accueil au sein du dispositif, d'adapter les conditions d'accès au plus près de leur réalité afin de les mettre en confiance et de permettre la création progressive de lien social avec l'équipe sur place.

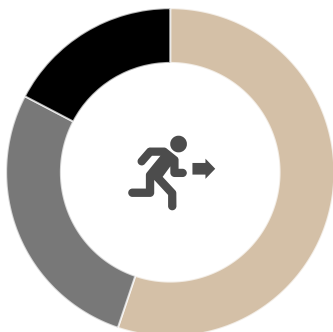
Depuis son ouverture, la salle de consommation a enregistré un total de **34.537 passages**. Parmi ceux-ci, nous pouvons distinguer 3 cas de figures : les passages donnant lieu à une entrée effective dans le dispositif (espace de consommation et/ou espace de consultation - n=19.054), les passages qui ne donnent lieu qu'à un échange de matériel au comptoir d'accueil (n=9.498), et enfin les passages ayant débouché sur une simple prise de contact, ou une simple fréquentation des espaces communautaires (n=5.985).

17%

17% des passages n'ont pas donné lieu à une prise en charge spécifique.

27%

27% des passages concernaient uniquement l'échange de matériel stérile de consommation



55%

55% des passages effectués depuis l'ouverture ont donné lieu à une prise en charge spécifique au sein du dispositif

Les passages ne donnant pas lieu à une prise en charge spécifique peuvent parfois s'avérer chronophages pour les équipes, mais semblent toutefois utiles et pertinents car ils permettent aux bénéficiaires de s'approprier le dispositif, de se mettre suffisamment en confiance pour passer la porte de l'espace de consommation et par la suite de faire émerger des demandes de prises en charge psycho-médicosociales. Plus de 40% de la file active a ainsi débuté par des "passages à vide", en moyenne 3,5 par personne, avant de s'inscrire et de bénéficier des services internes. Dans la suite de ce rapport, seules les entrées effectives seront considérées.



Figure 13 - GATE - Ventilation des passages généraux selon le type de prise en charge (n=34.537) - 2022-2023

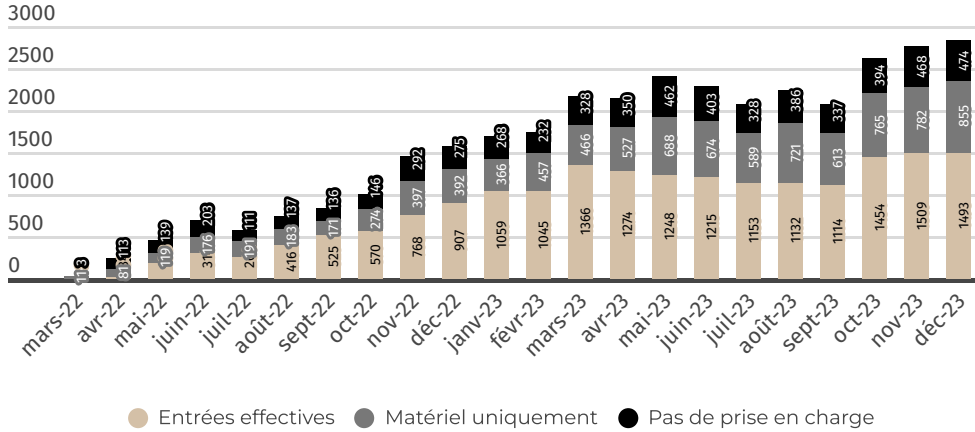


Figure 14 - GATE - Nombre de passages effectifs (n=19.054) par personne (n=972) - 2022-2023

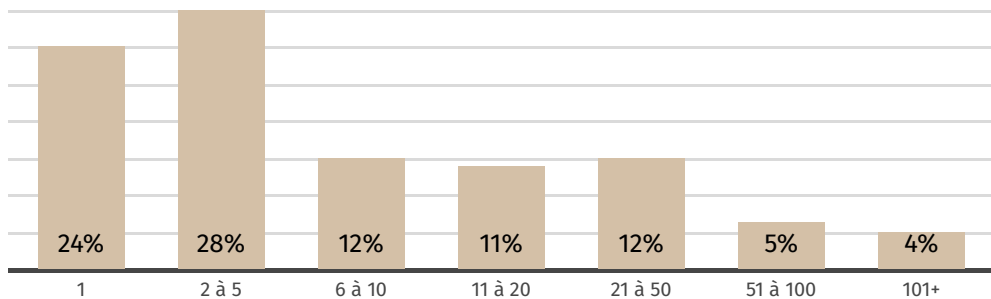
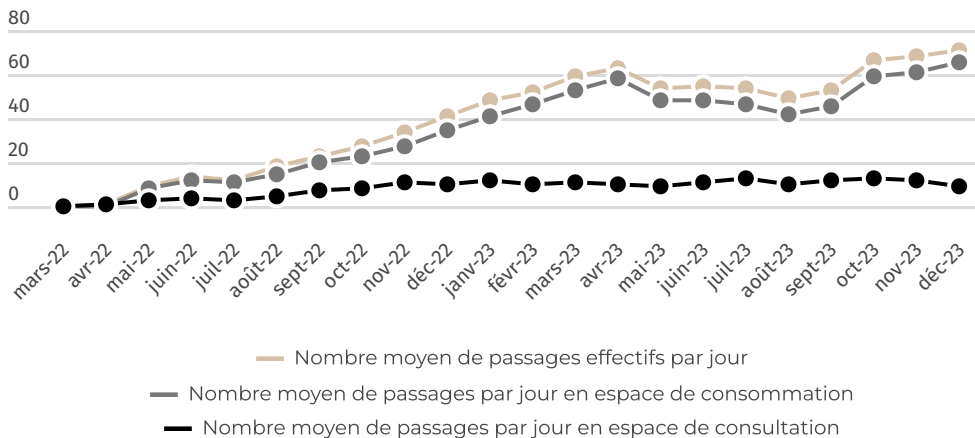


Figure 15 - GATE - Evolution du nombre moyen de passages effectifs par jour - 2022-2023



Lors de leur inscription, les bénéficiaires passent par un entretien d'inclusion qui vise à faire le point sur leur situation sociale, administrative, médicale mais aussi sur leurs habitudes et pratiques de consommation. Si les critères d'inclusion sont respectés, les personnes sont ensuite invitées à signer un contrat d'utilisation explicitant les règles de fonctionnement du dispositif. Depuis l'ouverture, ce sont donc 972 personnes différentes qui ont été incluses dans la file active de la SCMR.

La fréquentation de la salle étant très variable d'une personne à l'autre, la figure 14 nous permet de constater qu'un peu moins d'un quart des bénéficiaires n'a fait qu'un seul et unique passage au sein de la structure. D'autres ont une fréquentation assez fluctuante et irrégulière, et enfin un noyau d'une petite centaine de personnes fréquente la salle de manière régulière dans le temps. Au total, nous comptabilisons 19.054 passages à l'intérieur du dispositif, soit une moyenne de 19 passages par personne.

En s'intéressant de plus près à l'évolution du nombre de passages dans le temps, nous constatons qu'après 14 mois de hausse continue, une première diminution a été observée entre mai et août 2023, avant de repartir à la hausse pour arriver à une moyenne de 71 passages par jour en décembre 2023 (figure 15).

Lors de l'accueil, les femmes font l'objet d'une attention toute particulière. Elles sont confrontées à des vulnérabilités spécifiques telles que la violence et l'exploitation, subissant souvent des violences sexuelles et physiques. Elles subissent également une double stigmatisation liée à leur genre et à leur consommation de drogues, ce qui les isole socialement. Sur le plan de la santé, elles ont des besoins spécifiques, souvent non pris en charge adéquatement. Elles rencontrent des barrières à l'accès aux services en raison de la méfiance envers les institutions et du manque de services adaptés. La SCMR GATE organise dès lors tous les vendredis après-midi un espace dédié, où celles-ci peuvent se retrouver entre elles, s'exprimer, être écoutées, prendre soin d'elles, y aborder des sujets qui leur sont plus spécifiques (parentalité, contraception, travail du sexe, violences genrées, ...).

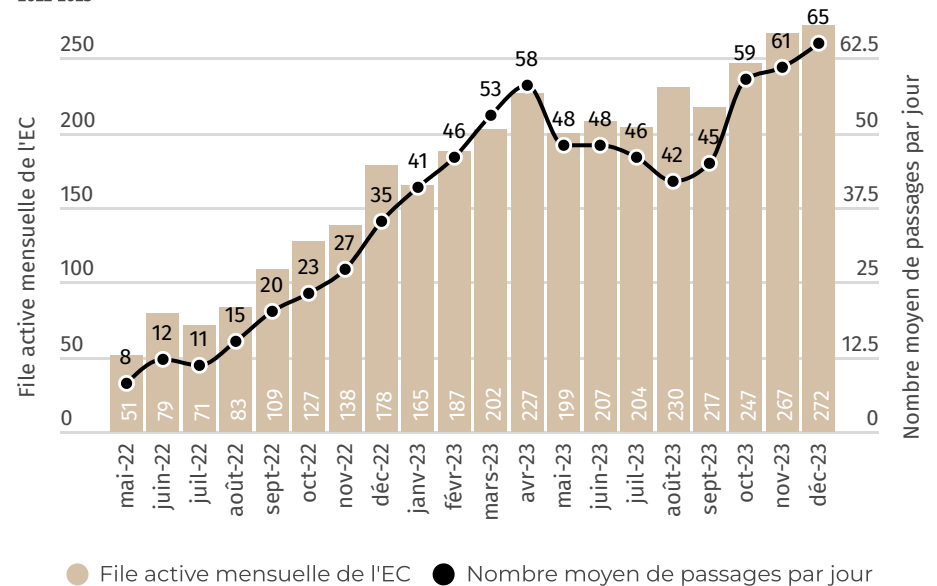
D'autres activités participatives sont également organisées avec les bénéficiaires chaque semaine, toujours dans une optique de création de lien social et de valorisation. Citons par exemple l'atelier coiffure du vendredi matin, l'atelier artistique du jeudi après-midi ou encore les "petits jobs", organisés le mercredi après-midi et qui permettent de rémunérer les personnes pour leur aide au conditionnement du matériel de réduction des risques.

Espace de consommation

Les consommateurs de drogues précarisés et marginalisés, qui constituent le public cible du projet, ne consomment que trop souvent dans des conditions d'hygiène déplorables, augmentant considérablement les risques sanitaires liés à leurs consommations. Quand celles-ci ont lieu dans l'espace public, à la vue de tous, elles engendrent de surcroît un double malaise : sentiment de honte ou de gêne pour la plupart des personnes consommatrices, sentiment d'insécurité pour les riverains des quartiers concernés. L'espace de consommation, en leur offrant une alternative digne, encadrée et sécurisée, a notamment pour objectif de répondre concrètement à ces problèmes.

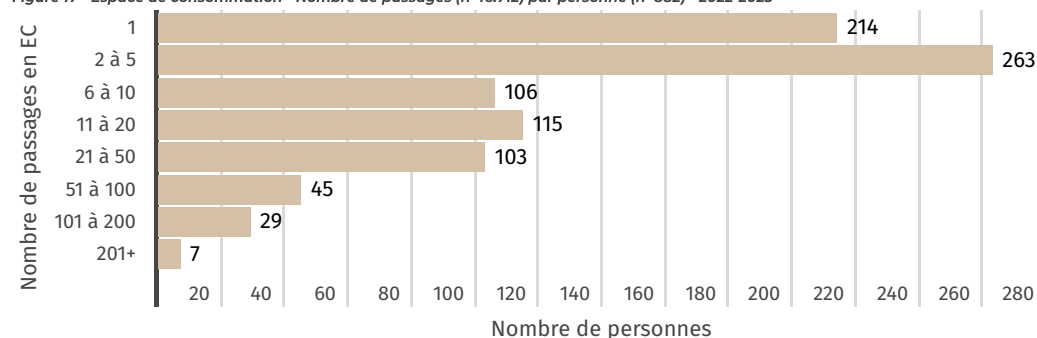
Depuis son ouverture en mai 2022, l'espace de consommation a accueilli 882 personnes différentes, soit 90,7% de la file active totale du dispositif (durant l'année 2023, ce sont 789 personnes qui ont fréquenté cet espace, soit 91,5% de la file active). Au total, nous y avons enregistré 16.712 passages pour 17.293 actes de consommation supervisés. En 2023, ce sont ainsi entre 165 et 272 personnes qui sont venues y consommer chaque mois, avec en moyenne entre 41 et 65 passages par jour (figure 16).

Figure 16 - Espace de consommation - Evolution de la file active mensuelle et du nombre moyen de passages par jour - 2022-2023



Fréquentation de l'espace consommation

Figure 17 - Espace de consommation - Nombre de passages (n=16.712) par personne (n=882) - 2022-2023

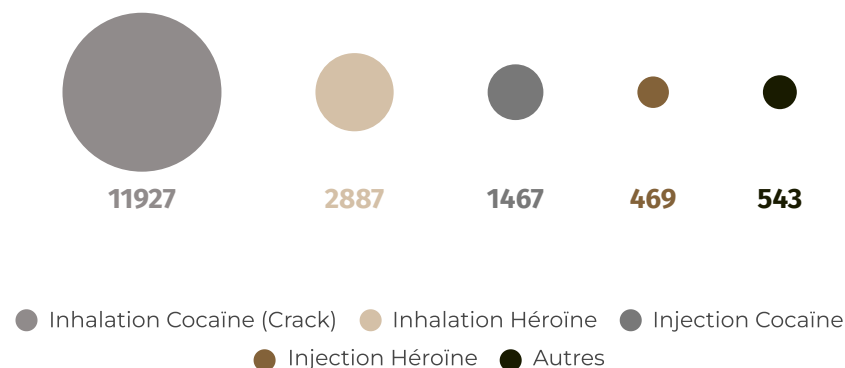


- 24% de la file active de l'espace de consommation n'a fréquenté cet espace qu'à une seule reprise. Bien que nous ayons plusieurs hypothèses pour expliquer ce résultat, il sera nécessaire de s'y pencher de manière plus approfondie à l'avenir.
- 54% de la file active de l'espace de consommation a fréquenté ce service de manière assez irrégulière, entre 2 et 20 passages par personne, même si certaines se sont inscrites tardivement au cours de l'année 2023.
- 21% de la file active de l'espace de consommation fréquente de manière beaucoup plus régulière et assidue ce service, avec un maximum de 700 passages au total pour le plus régulier d'entre eux.

Les produits consommés

- 78% des actes de consommation concernaient la cocaïne. Parmi ces actes, 88% ont été réalisés en inhalation, témoignant une fois encore de l'ampleur de la problématique du crack
- L'héroïne n'a concerné qu'un peu moins de 20% des actes de consommation. Comme indiqué par d'autres sources de données, le produit semble de moins en moins consommé au fil des années.
- La catégorie "autres" concerne principalement l'injection de médicaments et notamment de méthadone, l'inhalation ou l'injection de nouveaux produits de synthèse, ou encore la consommation de kétamine.

Espace de consommation - Produits consommés et modes de consommation (n=17.293) - 2022-2023



Le saviez-vous ?

+ de 12600 actes de consommation évités dans l'espace public

Lors de chaque passage en espace de consommation, il est demandé aux bénéficiaires où ils auraient consommé si le dispositif était fermé. Dans 73% des cas, ils ont répondu qu'ils l'auraient fait dans l'espace public.

Seuls 1.3% des actes de consommation ont débouché sur un imprévu

Depuis l'ouverture de l'espace de consommation, 227 imprévus ont été enregistrés : malaises, agitations, intoxications et départs d'overdose. Tous ont été pris en charge par le personnel de la salle.

124 produits psychoactifs analysés, dont 79 en 2023

Modus Vivendi organise des permanences de testing au sein de la SCMR. Ce dispositif permet d'analyser gratuitement les produits et d'en connaître la composition, d'identifier et de prévenir la consommation de substances dangereuses dans une logique de RdR et de veille sanitaire.

14.265 passages au comptoir, dont 11.253 sur l'année 2023.

Un comptoir d'échange de matériel stérile est disponible pour les personnes ne souhaitant pas (encore) consommer à l'intérieur et pour fournir du matériel propre qui servira en dehors des heures d'ouverture. Il sert aussi de point de collecte pour le matériel usagé.

Espace de consultation

La "course contre la montre". C'est souvent ainsi que l'on qualifie la journée-type d'un consommateur de drogue précarisé. L'idée est la suivante : pour éviter la souffrance du manque, la journée entière sera organisée autour de la consommation. Trouver de l'argent, acheter un produit, trouver du matériel, trouver un endroit, consommer,... et recommencer. Dès lors que l'on s'enferme dans cette boucle, dégager du temps pour faire des démarches administratives ou se soigner devient vite secondaire. Il apparaît dès lors primordial de proposer des services psychosociaux à bas-seuil d'accès au sein des dispositifs de première ligne, dont les SCMR.

L'espace de consultation situé au sein de notre salle de consommation à moindre risque permet de répondre efficacement à cette réalité en offrant un accès immédiat et intégré à :

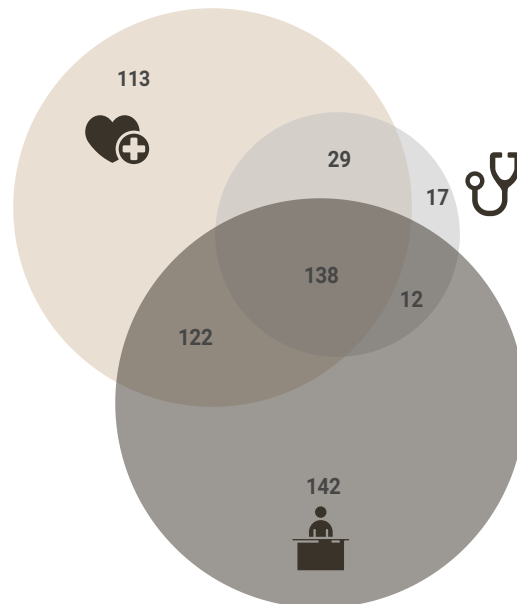
 Des soins infirmiers

 Une consultation médicale

 Une permanence sociale

Depuis l'ouverture, 573 personnes ont fréquenté l'espace de consultation à au moins une reprise. Parmi celles-ci, 113 personnes ont exclusivement fréquenté l'infirmier, 17 le service médical, 142 le service social. Un nombre significatif de personnes a montré des besoins multidimensionnels : 138 personnes ont fréquenté les 3 services, ce qui illustre l'interconnexion des besoins de santé physique, mentale et sociale (figure 18). Une vignette clinique illustrant l'importance de cette prise en charge pluridisciplinaire peut être consultée en [page 24](#).

Figure 18 - Espace de consultation - Fréquentation des services - 2022-2023



Les soins infirmiers

Figure 19 - GATE - File active mensuelle de l'infirmierie et nombre de passages par mois - 2022-2023

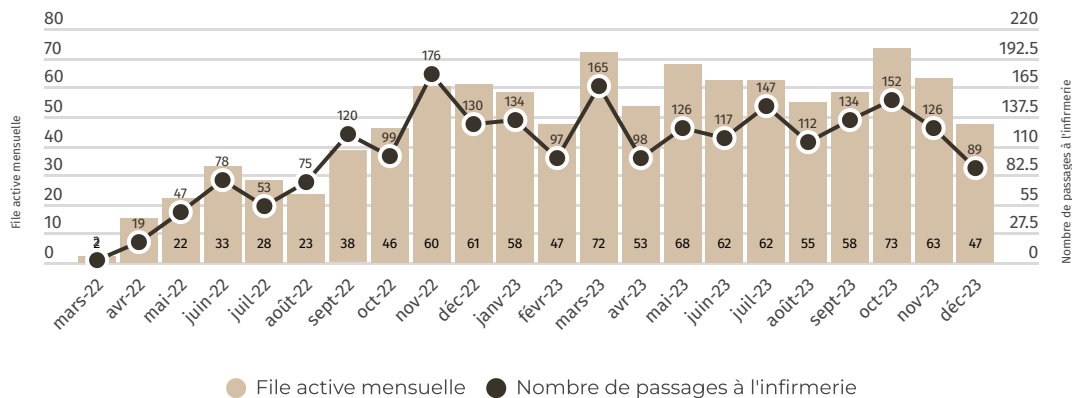
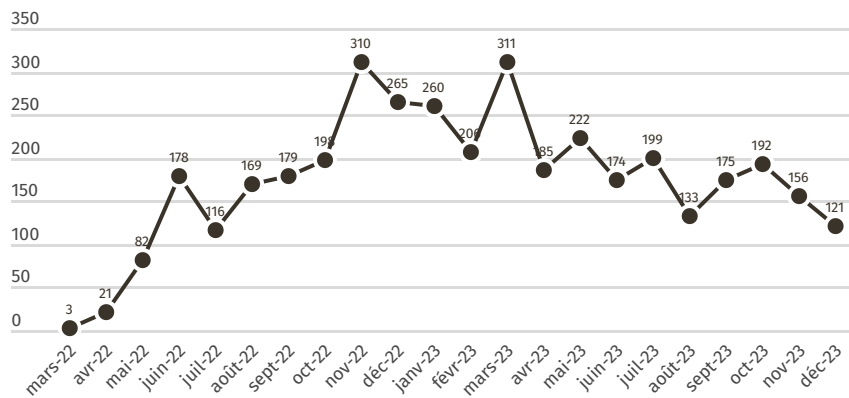
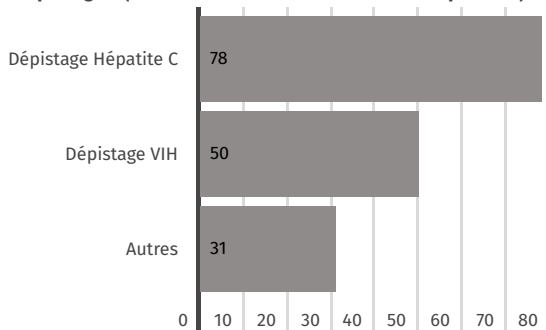


Figure 20 - GATE - Nombre de soins infirmiers par mois - 2022-2023



Dépistages (en collaboration avec le réseau Hépatite C)



Soins liés à la consommation

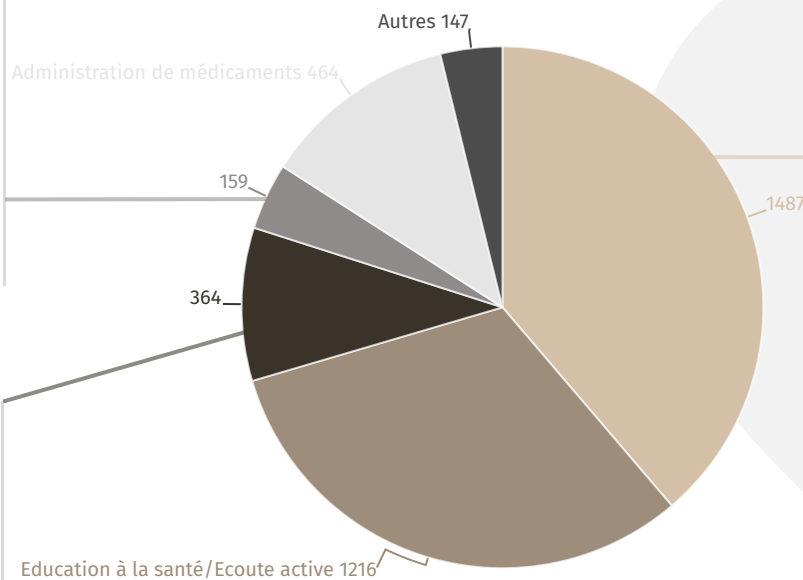
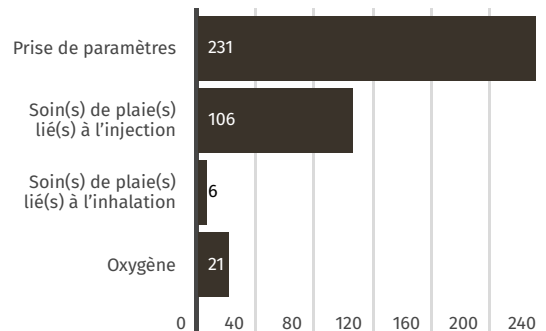
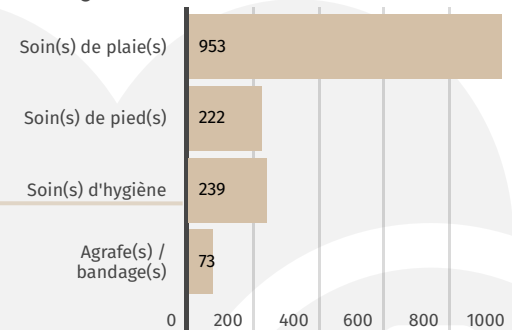


Figure 21 - GATE - Nombre et types de soins effectués à l'infirmierie - 2022-2023

Soins généraux



En 2023, 326 personnes ont été accueillies à l'infirmierie (402 depuis l'ouverture), auprès desquelles 2334 soins ont été effectués (3837 depuis l'ouverture). Ces soins visent à tenir compte de la réalité et des besoins particuliers des personnes, qui peuvent rencontrer des obstacles importants pour accéder aux services de soins traditionnels. Nos infirmier.es cherchent à établir avec elles une relation de confiance, en reconnaissant leur dignité et en respectant leur autonomie.

La consultation médicale

Dans une approche d'amélioration de la santé globale, un médecin effectue des consultations à hauteur de 14h/semaine afin de pouvoir répondre aux premiers besoins de santé. Les soins somatiques sont souvent la porte d'entrée permettant de sensibiliser les bénéficiaires à intégrer des parcours de soins adaptés à leurs besoins et l'occasion de leur offrir le soutien nécessaire pour y parvenir.

Depuis l'ouverture, 196 personnes ont été vues à au moins une reprise dans le cadre de 532 consultations.

En outre, la consultation médicale a permis d'initier des contacts de soins spécialisés en addictologie pour une majorité des personnes rencontrées : 54% des patient.es rencontré.es dans le cadre de la consultation déclaraient ne jamais avoir bénéficié d'une prise en charge de leur problème d'assuétudes.

La consommation de cocaïne (notamment sous forme de crack), massivement présente chez les personnes accueillies, constitue un défi en la matière. C'est une substance pour laquelle il n'existe actuellement pas de traitement de substitution.

La mise en place de réponses thérapeutiques adaptées est d'autant plus compliquée que les solutions adéquates correspondantes à cette problématique de consommation et au profil des personnes consommatrices sont très limitées.

Le travail du médecin consiste notamment en :

- Une mise au point médicale;
- La prise en charge des problèmes somatiques;
- L'orientation et l'organisation des trajectoires de soin;
- La prise en charge d'urgences médicales;
- Le travail de liaison (avec l'hôpital, avec d'autres services de soins);
- Les dépistages des maladies infectieuses;

Figure 22 - GATE - File active mensuelle du service médical (n=196) - 2022-2023

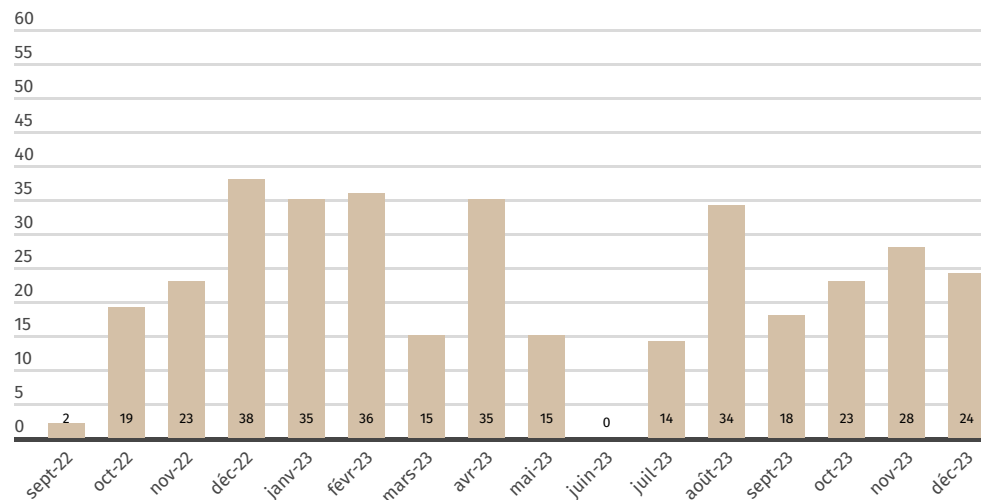
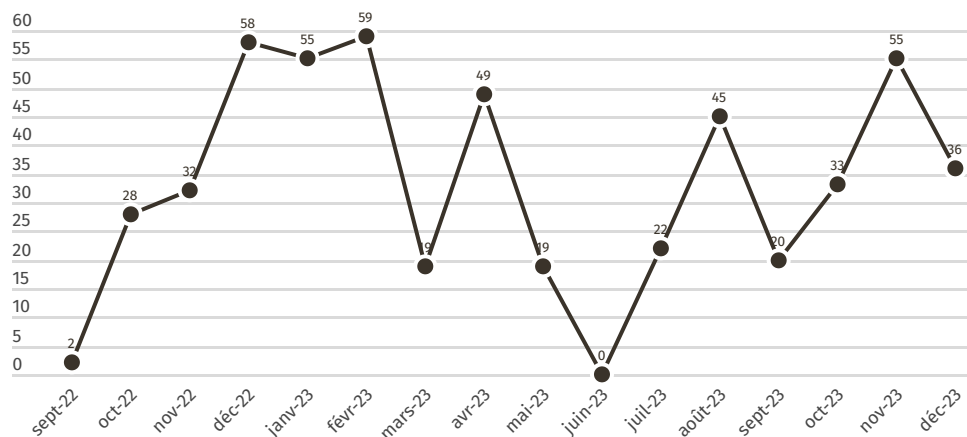


Figure 23 - GATE - Nombre de passages par mois au service médical (n=532) - 2022-2023



— Nombre de consultations mensuelles

Le travail social

Avec ou sans rendez-vous, les permanences sociales permettent d'accueillir toute demande de remise en ordre socio-administrative, de la prendre en charge ou d'orienter la personne vers un service adapté. Les démarches administratives pouvant être complexes et intimidantes, l'équipe a aussi la possibilité d'accompagner physiquement les personnes dans les différents dispositifs du réseau. En 2023, 335 personnes ont fréquenté le service (414 depuis l'ouverture - figure 24), avec une moyenne de 6 entretiens individuels par jour. Les démarches effectuées (66 en 2023) ont permis de déboucher sur des orientations vers des services relais, ainsi que sur l'obtention de 51 acquis (figures 25, 26, 27). Certains d'entre eux (l'obtention d'un revenu d'intégration social par exemple) peuvent nécessiter de multiples démarches et/ou accompagnements, là où d'autres peuvent rapidement être obtenus grâce à des collaborations efficaces entre partenaires. Ensuite, nous effectuons un certain nombre de démarches sans avoir la possibilité de prendre connaissance de leurs aboutissements dans la mesure où les personnes concernées ne se trouvent entre-temps plus dans le service. Un acquis est en effet enregistré comme tel une fois son obtention confirmée, d'où une probable sous-évaluation de l'impact du service social.

Figure 24 - GATE - File active mensuelle - Permanence sociale (n=414) - 2022-2023

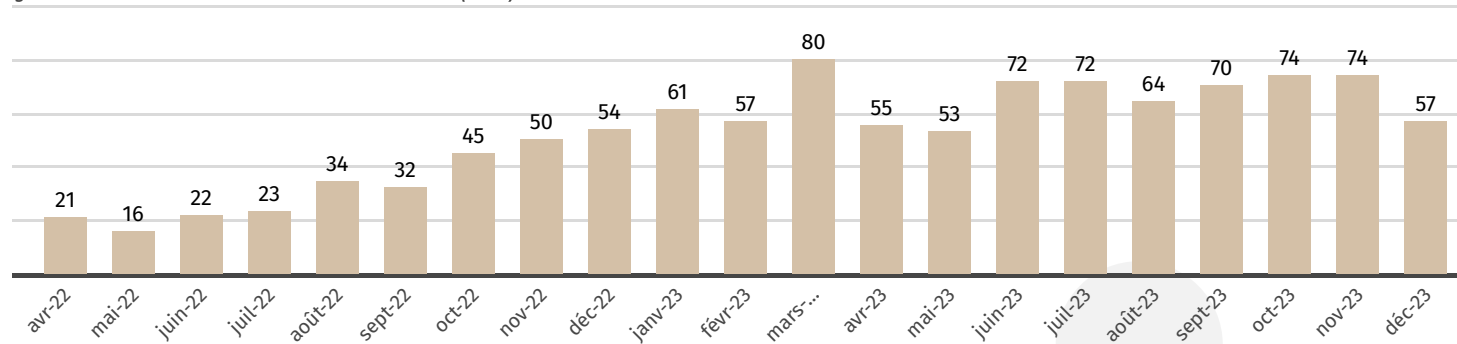


Figure 25 - GATE - Principales orientations (n=180) - 2022-2023

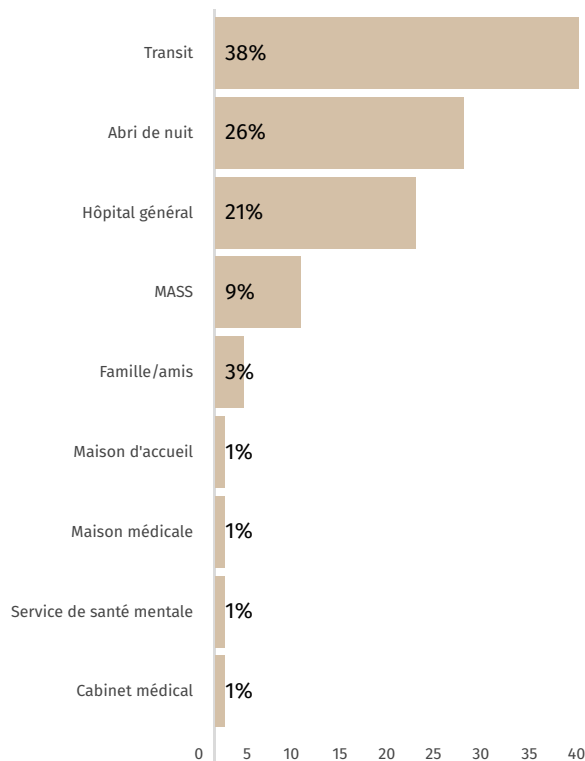


Figure 26 - GATE - Nature des démarches sociales effectuées depuis l'ouverture (n=104)

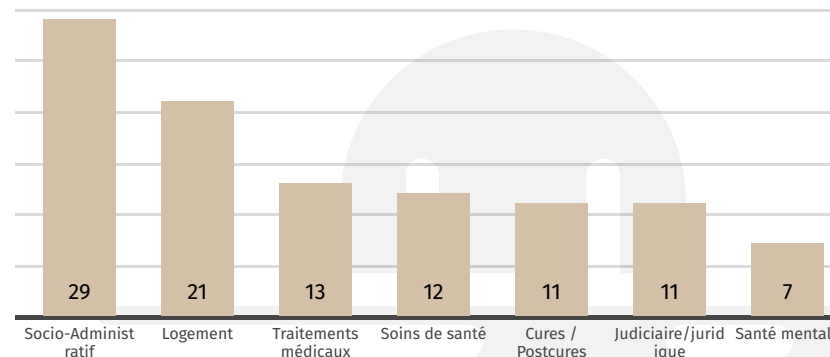
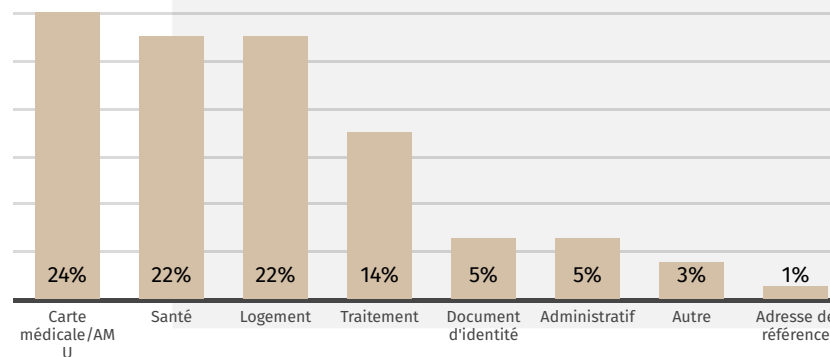


Figure 27 - GATE - Nature des acquis psycho-médico-sociaux obtenus depuis l'ouverture (n=67)



Vignette clinique

Luben vient à Gate pour la première fois début octobre 2022 pour une consommation à la fois d'héroïne et de cocaïne en injection, appelé communément « speedball ». Il explique avoir été orienté par un service médical dans le but de pouvoir venir consommer à Gate. Il affirme qu'il aurait été amené à le faire dans l'espace public le cas échéant. Il mentionne également être suivi par un service médical à bas-seuil d'accès pour ses problèmes d'assuétudes.

Il revient ensuite 10 jours après pour consommer du crack qu'il prépare sur place avec du bicarbonate de soude, alternative à l'ammoniaque. Il repasse une troisième fois dans la même période sans consommer au sein du dispositif. Par après, nous n'avons plus de nouvelles de lui durant 8 mois environ.

Lorsqu'il revient à Gate, en juin 2023, il ne consomme toujours pas sur place. Il s'adresse plutôt à la consultation sociale en réquisitionnant de l'aide afin de remettre en ordre son aide médicale urgente (AMU). En effet, malgré le fait d'être citoyen européen, tant qu'il ne dispose pas d'assurance dans un autre pays européen et qu'il est en séjour irrégulier en Belgique, son seul droit en Belgique consiste en la gratuité des soins. Durant cette période, il revient sporadiquement à Gate. Lors d'une consultation médicale en juillet, il explique prendre des risques au niveau infectieux en lien avec ses modes de consommation. Il donne de plus en plus d'éléments, expliquant qu'il est porteur des virus de l'hépatite C et de l'HIV. Dans le même temps, il affirme également prendre des risques au niveau sexuel. Par conséquent, une prise de sang est faite afin de détecter la charge virale. De fait, il est constaté qu'il ne bénéficie actuellement pas des différents services qui s'offrent à lui. Il a également arrêté son suivi médical avec traitement de substitution aux opiacés (TSO). Nous essayons donc de le remettre en lien avec les différents services spécialisés à cet effet, à savoir : la MASS pour son traitement de substitution, le Cétim, service spécialisé dans la prise en charge des personnes porteuses du HIV et, finalement, le SAMPAS, équipe mobile du réseau Hépatite C, spécialisée dans l'accompagnement vers le soin des personnes atteintes de ce virus. Fin août 2023, Luben reprend son suivi à la MASS de Bruxelles accompagné d'un TSO. Néanmoins, le lien avec les autres services est plus compliqué à (re-)mettre en place. En effet, il rate différents RDV qui sont programmés avec l'aide du service social en ce sens.

Toutefois, il continue de fréquenter Gate. Tant pour venir boire un café que pour solliciter une aide dans sa prise en charge au niveau médical ou encore pour consommer. Il fait exclusivement usage de cocaïne lorsqu'il est à la salle de consommation, parfois en inhalation, parfois en injection. Au vu de ses difficultés de se rendre à l'hôpital pour le suivi spécialisé en infectiologie, nous décidons de faire les mises au point au sein de notre consultation médicale. C'est en octobre qu'il se présentera pour une prise en charge médicale (abcès), probablement liés à une injection et traités à l'antibiotique. Par la même occasion, de nouvelles prises de sang ont pu être réalisées.

En novembre 2023, nous réussissons finalement à ce qu'il puisse rencontrer l'équipe mobile du SAMPAS lors d'une permanence qui se tient une fois toutes les deux semaines à Gate. Nous laissons alors le SAMPAS prendre le relais pour le suivi au niveau infectiologique. En parallèle, Gate continue de l'accueillir dans le cadre d'échanges de matériel au comptoir mais également au sein même de l'espace de consommation qu'il investit. Dans le même temps, le suivi médico-social proposé par Tremplin au sein de la SCMR sert davantage de point d'accroche pour l'intéressé, notamment pour la transmission des messages et des rdv hospitaliers. En novembre également, il reprend son traitement VIH prescrit par le Cétim. Cependant, il fait régulièrement mention des effets secondaires de ce dernier. Il bénéficie également d'un hébergement pour une durée de 13 jours consécutifs au centre de crise de l'asbl Transit, lui permettant certainement de se stabiliser au niveau de la prise de ses médicaments et de sa consommation. L'équipe du Centre de Crise permet également à Luben de pouvoir bénéficier d'un suivi journalier par l'équipe sociale et de pouvoir, à sa demande, mettre en place un projet en vue de sa sortie.

Des accompagnements à partir de Gate sont mis en place pour favoriser son arrivée aux consultations spécialisées en hépatologie, au CHU Saint-Pierre, étant donné qu'il est amené à les rater régulièrement.

Finalement, en février 2024, il entame son traitement Hépatite C, accompagné d'un hébergement à la Médihalte (le SAMPAS bénéficie d'un partenariat avec le SAMU pour un hébergement lors des traitements Hépatite C). Les premières prises de sang de contrôle indiquent une réussite de ce traitement et donc d'une guérison du virus de l'Hépatite C.

STALINGRAD VILLAGE STALINGRAD VILLAGE

STALINGRAD VILLAGE

VIVRE ENSEMBLE :
intégration dans le quartier

Les études sur le sujet semblent unanimes : la localisation d'une salle de consommation à moindre risque doit répondre à certains critères, sous peine de passer à côté de ses objectifs. En effet, l'implantation doit se faire dans un quartier présentant des niveaux élevés de consommation sur la voie publique, ainsi qu'une prévalence élevée de problèmes de santé et d'incidents liés à ces consommations.

Si le quartier choisi pour l'implantation de GATE répond parfaitement à ces critères, il n'en demeure pas moins légitime pour les riverains et les commerçants de s'inquiéter de l'installation de ce dispositif dans leur environnement immédiat, déjà loin d'être épargné par la problématique. Bien que les données disponibles auprès des salles de consommation européennes existantes indiquent clairement un impact local positif, la crainte de voir la consommation à ciel ouvert dans leur quartier augmenter était présente.

Plusieurs éléments ont dès lors été mis en place afin d'informer et de rassurer les riverains, mais aussi d'anticiper et de prévenir toute augmentation de l'insécurité ou du sentiment d'insécurité et, le cas échéant, de réagir rapidement pour permettre une cohabitation la plus harmonieuse possible entre la salle et son environnement.

Premièrement, une équipe de deux travailleurs de rue a été déployée aux abords du dispositif afin d'aller à la rencontre des habitants et des commerçants pour se positionner comme une ressource à mobiliser en cas de nuisances dans le voisinage. Par ailleurs, dans le cadre de leurs missions, ces travailleurs veillent à orienter les personnes consommatrices rencontrées dans l'espace public vers la salle de consommation, ainsi qu'à ramasser tout matériel dangereux abandonné sur la voie publique. Depuis l'ouverture, ce sont ainsi plus de 2.800 seringues qui ont été ramassées à proximité du dispositif.

Par ailleurs, un agent de sécurité a été engagé au sein du personnel de la salle et veille à la tranquillité à l'intérieur du bâtiment mais aussi et surtout aux abords immédiats de la SCMR. En effet, il nous paraît primordial d'éviter les attroupements de personnes dans la rue, avant ou après leurs passages, ce qui peut générer un sentiment d'insécurité et des nuisances pour les riverains.

De surcroît, des collaborations fructueuses ont été mises en place avec les autorités locales et notamment avec la zone de police PolBru et l'asbl BRAVVO, cette dernière prévoyant par exemple un renforcement des passages quotidiens des gardiens de la paix aux heures d'ouverture et de fermeture de la salle.

Enfin, des rencontres avec les riverains ont été organisées de manière régulière, une fois avant l'ouverture et de manière semestrielle par la suite. Les riverains ont également eu la possibilité de venir visiter le dispositif, de rencontrer l'équipe et de faire part de leurs inquiétudes. Une ligne téléphonique leur a même été dédiée afin de faciliter la prise de contact et de réagir rapidement en cas de nuisances constatées.

Ces différents éléments nous amènent au constat suivant : les craintes des riverains ont été dans une large mesure apaisées. Aucun appel téléphonique sur la ligne dédiée, 7 plaintes orales en 2023, une participation aux rencontres riverains en chute libre, des partenaires communaux et policiers ravis de la bonne gestion du projet,... Les efforts d'intégration doivent être maintenus, mais semblent bien porter leurs fruits.

Il y a un peu plus de deux ans ouvrait la première salle de consommation à moindre risque (SCMR) de la Région de Bruxelles-Capitale, fruit d'une parfaite et nécessaire collaboration pluridisciplinaire. Nombreux sont ceux qui se sont étonnés voire offusqués qu'une zone de police prenne acte en faveur d'un lieu dédié à un phénomène qu'elle combat. Ne nous méprenons pas, nos services luttent au quotidien contre les trafics et trafiquants de drogues - et continueront à le faire - mais sont pleinement conscients de la réalité connue, statistique mais plus encore humaine.

La Ville de Bruxelles, comme toutes les grandes villes européennes, était confrontée à des scènes ouvertes de consommation de drogues. Cette situation constituait, pour les autorités publiques ainsi que pour la population, une préoccupation majeure en termes sanitaires, de sécurité ainsi que de troubles à l'ordre public. Cette situation n'était plus viable ni pour les riverains ni pour les personnes souffrant d'assuétudes, public par essence précarisé n'ayant, dans la très grande majorité des cas, pas d'alternative à l'espace public pour consommer.

Par son implication dans le projet, notre corps de police a tenu à soutenir la solution concrète de santé publique proposée tendant à réduire la consommation de drogues en rue ainsi que les désagréments occasionnés par celle-ci tant pour la population que pour les consommateurs. L'approche proposée constitue un nouvel outil pour les services de police qui peuvent désormais orienter les personnes toxicomanes les plus fragilisées qui le souhaitent vers un trajet de soins adapté.

A la répression, nous avons fait le choix de la santé, de la sécurité, de l'accompagnement et, nous l'espérons, de la réinsertion.

Michel GOOVAERTS - Chef de corps - Zone de police Bruxelles-Capitale-Ixelles

L'HÉPATITE C ON PEUT EN GUÉRIR

Le DÉPISTAGE est RAPIDE
Les TRAITEMENTS sont EFFICACES
AVEC PEU D'EFFETS SECONDAIRES

L'hépatite C se transmet par le sang

LES SYMPTÔMES SONT INVISIBLES
1 PERSONNE SUR 2 ne sait pas qu'elle est contaminée !
L'HÉPATITE C attaque le foie, ce qui peut provoquer
une CIRROSE ET UN CANCER DU FOIE

INFORMATION - ORIENTATION - ACCOMPAGNEMENT

Hépatite C
Aujourd'hui,
il existe un test rapide,
une goutte de sang suffit !

020 71 48 34 / 0473 80 40 28
www.hepatitec.be

Demander conseil ? Faire un test ?
Réseau Hépatite C Bruxelles, Votre médecin,
Centre de traitement de la dépendance.

COMMENT SE TRANSMET LE VIH
MOINS RISQUÉ QUE L'HÉPATITE C

Vous avez besoin d'un
dépistage après plusieurs
prétests positifs pour
l'hépatite C ?

Heeft u screening nodig na één
of meerdere risico's?

هل تحتاج الى فحص التهاب
الكبد أو الأضرار المحتملة



HEPATITIS C KAN GEZEEN WORDEN

VASTSTELLING van BESMETTING
is SNEL en EENVOUDIG
Een EFFECTIEVE BEHANDELING
Met ZEER WEINIG BIJWERKINGEN

Het virus verspreidt zich via contact met besmet bloed

DE SYMPTOMEN ZIJN ONZICHTBAAR
1 op 2 weet niet dat hij/zij besmet is
Onderzoek naar HEPATITIS C vereist STEEKING van de LEVER
WEL VERBODEN IN ZIEKENHUSEN

INFORMATIE - ORIENTATIE - BEGELEIDING

besluit af met testresultaat
en begeleiding (advies)

Advies vragen ? Laten testen ?
Réseau Hépatite C Bruxelles, Votre médecin,
Sputnikul

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES



20 mois après l'ouverture de l'espace de consommation et 19 mois après celle de l'espace de consultation, nous commençons à avoir le recul nécessaire pour faire émerger certains constats quant au public accueilli, au niveau de fréquentation ou au fonctionnement de la salle de consommation à moindre risque GATE.

Ces constats sont dans l'ensemble plutôt enthousiasmants, les objectifs assignés à ce type de dispositif étant en effet largement rencontrés au regard des analyses présentées dans ce rapport.

Créer du lien social avec un public désaffilié :

Le profil du public accueilli témoigne bien de la situation de désaffiliation et de vulnérabilité dans laquelle il se trouve : sans logement, avec des ressources financières limitées, des consommations importantes, sans filet de sécurité sociale et présentant des besoins nombreux et variés, tant d'un point de vue psychologique que médical ou social. Les 972 personnes inscrites depuis l'ouverture ont effectué un total de 19.054 passages à l'intérieur du dispositif, avec un nombre moyen de passages par jour qui n'a pratiquement pas cessé d'augmenter mois après mois.

La salle de consommation atteint son public-cible et rencontre les besoins de celui-ci.

Promouvoir la réduction des risques :

En définissant la réduction des risques comme une stratégie de santé publique visant à prévenir et à limiter les dommages liés à la consommation de drogues, force est de constater que sur ce plan, les objectifs sont également largement atteints. 17.293 actes de consommation supervisés, dont plus de 12.000 auraient eu lieu dans l'espace public si la salle n'existait pas, des collaborations mises en place pour permettre le testing de produits mais aussi pour faciliter le dépistage de maladies telles que l'hépatite C ou le VIH, un niveau de fréquentation de l'espace de consommation en constante augmentation, ... Les chiffres sont là pour en attester, la salle contribue pleinement à réduire les risques auprès du public cible.

Impulser des trajectoires de soins :

Loin de l'image stéréotypée véhiculée par les détracteurs de ce type de projet, la salle de consommation ne peut en aucun cas se réduire à une simple "salle de shoot", et constitue plutôt un véritable lieu de soins. L'espace de consultation a ainsi accueilli plus de 570 personnes différentes, soit près de 60% de la file active, et a enregistré un total de 4.208 passages, dont 2.158 au service social, 2.296 au service infirmier et 532 consultations médicales.

Les données nous indiquent également que, si l'espace de consultation est fréquenté par une majorité des bénéficiaires inscrits à GATE, il ne s'agit que très rarement du premier service fréquenté. En effet, 89% des inscrits ont commencé par des contacts informels, des passages au comptoir d'échange de matériel ou des passages en espace de consommation. L'intégration d'un lieu dédié aux soins psycho-médicosociaux au sein du dispositif semble donc extrêmement pertinente, car elle permet de faire émerger des demandes de prise en charge, de prévenir l'aggravation de situations médicales particulières et d'impulser de véritables trajectoires de soins une fois la confiance établie.

Pacifier l'espace public :

La réalisation de cet objectif est probablement l'élément le plus complexe à évaluer objectivement avec les données qui sont à notre disposition. Néanmoins, ces dernières semblent plaider pour un impact positif sur le quartier. Les retours que nous avons de l'équipe de rue, de l'agent de sécurité, des agents du service de prévention BRAVVO mais aussi des policiers de la zone sont encourageants et nous poussent à croire que si des efforts doivent encore être réalisés, la situation de la consommation de rue dans le quartier tend vers un apaisement.

Oui, mais :

La réalisation des objectifs qui nous sont confiés peut néanmoins laisser un sentiment d'amertume dans le contexte actuel. Lorsque l'on se bat au quotidien pour la reconnaissance du droit à la dignité des personnes, le retour de certains discours politiques de stigmatisation ne présage rien de bon. Une salle de consommation à moindre risque n'est pas la panacée. Elle constitue un point d'ancrage vers un mieux-être, un point de départ pour faciliter l'accès universel à la santé. Mais pour pleinement produire ses effets ce projet doit s'inscrire dans un continuum de prise en charge. La capacité d'orientation des personnes depuis la SCMR vers des services relais est fondamentale. Malheureusement le constat est clair, les services partenaires sont saturés, les solutions de logement sont insuffisantes, les listes d'attente pour entrer en cure ou en postcure beaucoup trop longues pour un public sans chez-soi. Ces éléments provoquent la sédentarisation des personnes dans les services à bas-seuil d'accès comme les nôtres. Un symptôme d'échec d'une politique globale qui reste à trouver. Développons d'autres structures locales à bas-seuil d'accès, étendons leurs plages d'ouverture, travaillons pour l'accès aux soins et au logement, mais surtout, faisons revenir au centre du débat la question de la dignité.



Contact :

SCMR GATE

Rue de Woeringen 9 - 1000 Bruxelles

Tel : +32 (0)2 253 59 99

email@transitasbl.be

contact@mass-bxl.be

© TRANSIT ASBL/MASS de Bruxelles - 2024 Tous droits réservés

